



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 mai 2024

Le ministère du Travail, de la Santé, et des Solidarités et le ministère de la Culture accompagnent le secteur des festivals de cinéma dans sa structuration et son rattachement à une branche professionnelle

Le Collectif des précaires des festivals de cinéma a appelé les pouvoirs publics à améliorer la situation des salariés de ce secteur et à leur permettre d'accéder au régime d'indemnisation du chômage réservé aux intermittents du spectacle vivant et du spectacle enregistré.

Les festivals de cinéma constituent une exception au sein du secteur culturel, puisque leurs salariés ne sont pas couverts par une convention collective, ce qui prive certains d'entre eux, notamment en l'absence d'accord collectif applicable à leur entreprise, d'un cadre protecteur spécifique et de droits sociaux adaptés.

Nous répondons à cette lacune ancienne par une action de facilitation, visant à la structuration des festivals de cinéma afin qu'ils se dotent d'un socle conventionnel et adhèrent à une branche professionnelle susceptible de les accueillir.

Cette mission est confiée à une personnalité qualifiée, M. François ROMANEIX, inspecteur général des affaires sociales, expert à la fois des relations sociales et du domaine culturel. Dès les prochains jours et jusqu'à fin décembre 2024, il apportera ses conseils de méthode pour le dialogue social destiné à structurer le secteur des festivals. Il facilitera les contacts avec les administrations référentes, les organisations d'employeurs et les syndicats, tant des festivals de cinéma que des branches voisines.

Nous appelons les parties prenantes des festivals de cinéma à saisir cette opportunité d'un accompagnement dédié et à réussir leur structuration et leur intégration dans une branche d'accueil.

Nous suivrons avec la plus grande attention les progrès de cette mission et les avancées auxquelles elle permettra d'aboutir, en termes de garanties sociales collectives pour les salariés.

Catherine VAUTRIN

Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités

Rachida DATI

Ministre de la Culture

Contact presse

Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités

Cabinet de Mme Catherine VAUTRIN
Mél : sec.presse.tss@scoial.gouv.fr
<https://travail-emploi.gouv.fr>

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr